

CONSEIL REGIONAL DE L'ILE-DE-FRANCE



LE PRESIDENT

LE 13 SEPTEMBRE 2011

ORDRE DU JOUR du 17 SEPTEMBRE 2011

Cette cérémonie nous rassemble, comme depuis de nombreuses années, en frères d'armes, pour nous recueillir et honorer le souvenir de nos Anciens des Préparations Militaires, **Morts pour la France**, sur ce site **historique**, du Fort Neuf de Vincennes, qui a vu nombre de jeunes Français découvrir le monde militaire et apprendre les premiers fondamentaux du métier des **Armes**.

A l'instar de toutes les cérémonies commémoratives d'hommage à nos Anciens qui ont voué leur vie à la Nation, notre modeste cérémonie doit être l'occasion de sensibiliser et d'inciter les jeunes générations à suivre notre exemple.

Notre devoir est de leur transmettre symboliquement cette flamme qui est restée, à jamais, ancrée en nous.

Profondément restructurée et adaptée au nouveau concept de notre armée professionnalisée, les préparations militaires, prolongement naturel des "Journées Défense et Citoyenneté" ont, aujourd'hui, un rôle important dans le contexte du lien entre la Nation et son Armée, mais il ne faut pas sous-estimer son rôle comme formidable outil de recrutement, pour tous ces jeunes attirés par un engagement tant dans l'active que dans la réserve.

Le succès des nombreuses préparations militaires, ne se dément pas ; qu'elles soient à caractère sportif ou technique, des armées de Terre, de l'Air, de la Marine ou de la Gendarmerie, elles démontrent que notre jeunesse, à la recherche de valeur et de discipline souhaite découvrir lors de cette première approche du monde militaire, une expérience enrichissante sur le plan humain.

La mission des réservistes opérationnels est, entre autre, d'encadrer ces stages « découvertes », celle de tous les réservistes, notamment au sein des associations, est de promouvoir ce concept, en diffusant l'information, en particulier dans les écoles et les lycées, apportant ainsi une aide concrète au Commandement.

Aujourd'hui plus qu'hier, cet esprit des préparations militaires qui nous est si cher doit demeurer intact, se perpétuer et même s'intensifier.

C'est notre Devoir que de s'engager dans cette voie pour passer le Flambeau aux plus jeunes afin que soit relayé cet indispensable esprit de SERVIR, de servir la FRANCE, la PATRIE, pour la défense de nos LIBERTES.